



Voiles Sans Frontières

Organisation de solidarité internationale
BP 50154 - 56101 Lorient Cedex
Déclarée en sous-préfecture de Lorient n° W561001102

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

Nom
Prénom
Adresse

Code postal Ville

IBAN

BIC

Titulaire du compte

Banque
Adresse

Code postal Ville

Autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever automatiquement les cotisations dues au titre de mon adhésion à l'association **Voiles Sans Frontières**.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Identifiant Créancier SEPA : FR73051487382

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements présentés par **Voiles Sans Frontières**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande auprès de l'établissement teneur de mon compte, et je réglerai le différend directement avec le créancier.

Montant en lettres €

Date de prélèvement : 05 de chaque mois. Périodicité : mensuelle.

Référence Unique de Mandat : ne rien inscrire dans le cadre ci-dessous

.....

À le

Signature obligatoire

Merci de bien vouloir compléter et retourner cet imprimé accompagné d'un RIB/IBAN

Voiles Sans Frontières - BP 50154 - 56101 Lorient Cedex - France
Tél. : 33 (0)6 25 69 02 55 - E-mail : contact@voilessansfrontieres.org

CONCEPT

Voiles Sans Frontières (VSF) réalise des actions de solidarité et de soutien au développement au profit de populations isolées, uniquement accessibles par voies maritimes et fluviales : archipels éloignés, zones insulaires enclavées, faibles hauteurs d'eau... En raison de leur isolement, ces populations ne bénéficient pas ou peu de l'aide internationale.

Les actions de **Voiles Sans Frontières** sont possibles notamment grâce à l'implication solidaire des voiliers de grand voyage. Chaque année, 15 à 20 voiliers au départ de France participent aux projets de **VSF**.

Depuis sa création en 1997, **Voiles Sans Frontières** intervient principalement au Sénégal, sur les fleuves Sine Saloum et Casamance.



→ Yobalema, trimaran de 42 pieds dédié à l'année aux actions de Voiles Sans Frontières



→ La voie maritime, unique moyen d'accès aux populations insulaires du delta du Sine Saloum

HISTORIQUE ET PARTENAIRES

→ Quelques dates importantes dans la vie de VSF

- 1997 • Création de VSF et 1^{ère} mission logistique et dentaire en Casamance
- 1998 • Première campagne itinérante (médecine générale) en Casamance
- 1999 • Lancement des jumelages scolaires entre les écoles françaises et sénégalaises
- 2000/2002 • Création de la Maison du Livre et de l'Image à Niomoune (Casamance)
- 2001 • Dotation de deux Unités Sanitaires d'Évacuation d'Urgence au Sénégal
- 2002 • Première mission médicale sur le fleuve Sine Saloum
- 2003 • Mise en construction du barrage anti-sel de Sakhor
- 2004 • Développement des soins conservateurs en dentaire
- 2005 • Mise en place de l'axe lunetterie-optique
- 2006 • Étude et financement du projet « Désenclavement sanitaire des îles du Sine Saloum »
- 2007 • Première mission gynéco-obstétrique
- 2008 • Arrêt de l'axe logistique France/Sénégal
- 2009 • Dotation en matériel du bloc ophtalmologique
- 2010 • Mise en exploitation du trimaran « Yobalema »
- 2011 • Dotation de quatre pirogues ambulances dans le Sine Saloum
- 2012 • Première participation de VSF au programme international ARGO
- 2013 • Création des antennes régionales
- 2014 • Inauguration du dispensaire de la rue de Foundiougne
- 2015 • Ouverture du cabinet dentaire de Niodior

→ Avec le soutien de



Et avec plus de **400** adhérents et donateurs

Voiles Sans Frontières • BP 50154 - 56101 Lorient Cedex / France
Tél. : 06 25 69 02 55 • e-mail : contact@voilessansfrontieres.org



Document imprimé sur du papier certifié 100% PEFC 10-31-1240 issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales et dans le respect de l'écolabel.

VOILES SANS FRONTIÈRES



« Participer à l'évolution du monde par la transformation de nos rêves en actes créateurs »

Bernard Moitessier



www.voilessansfrontieres.org



Prix Justes d'or 2003

VOLET MÉDICO-SANITAIRE

→ Missions médico-sanitaires itinérantes

Ces missions conjuguent soins dentaires curatifs, dépistage, prévention et éducation à la santé en médecine générale, dentaire, optique, santé maternelle et infantile. Elles couvrent un bassin de population de 30 000 habitants répartis dans 15 villages.



→ Éducation à la santé

Séances de prévention et d'éducation à la santé dans les écoles et les collèges sénégalais, en collaboration avec les soignants et enseignants locaux. Les thèmes abordés s'appuient sur le programme éducatif sénégalais : hygiène, choléra, paludisme, grossesses précoces, infections sexuellement transmissibles, prévention bucco-dentaire...

→ Formation continue

Les échanges avec les soignants sénégalais (infirmiers, sages-femmes, agents de santé, matrones) contribuent par des apports réciproques, à l'amélioration des connaissances mutuelles. **Voiles Sans Frontières** soutient la formation des soignants locaux via des bourses d'études dans les centres de formation au Sénégal.

VOLET SCOLAIRE

→ Partenariats scolaires

Des jumelages scolaires entre des écoles françaises et sénégalaises contribuent à créer des liens et des échanges entre des enfants de cultures différentes. **Voiles Sans Frontières** anime une vingtaine de partenariats chaque année. Sur le terrain, le suivi est assuré par des enseignants et les familles de navigateurs dans le cadre de missions scolaires. Achats de fournitures scolaires et de livres pédagogiques à Dakar.



→ Éducation au développement et à la solidarité en France

Parce que la découverte de l'Autre est source de connaissance et de tolérance, les bénévoles de **Voiles Sans Frontières** réalisent des interventions dans les écoles françaises permettant de mieux appréhender la différence des cultures et la fracture Nord/Sud.



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

→ Réalisations médico-sanitaires

Voiles Sans Frontières soutient l'amélioration des structures sanitaires locales en accompagnant ses partenaires sénégalais dans la réalisation de projets adaptés aux réalités et aux besoins du terrain. Quelques réalisations : adduction d'eau d'une case de santé, service ambulancier fluvial (quatre pirogues ambulances), dispensaire de la vue (équipement d'un bloc opératoire ophtalmologique et d'un atelier optique), cabinet dentaire, laboratoire de dépistage de la tuberculose, récupérateurs d'eau de pluie...

→ Soutien au développement des écoles sénégalaises

Voiles Sans Frontières participe à l'amélioration des conditions d'accueil et de travail dans les écoles : construction de salles de classes, de latrines, de logements communautaires pour les enseignants, réfection de sols et de toitures dans les écoles partenaires...

→ Développement économique

Voiles Sans Frontières contribue au développement de l'économie locale en accompagnant la création d'activités génératrices de revenus.



PARTICIPER AUX MISSIONS

« Agir là-bas, c'est participer ici »

Que vous soyez professionnel de la santé, de l'éducation, technicien ou navigateur, selon vos disponibilités et votre engagement, vous trouverez votre place au sein des équipes bénévoles expatriées de **Voiles sans Frontières**.

AIDER EN FRANCE

« Participer ici, c'est aussi agir là-bas »

Comme toute organisation de solidarité, **Voiles sans Frontières** fait appel aux multiples compétences nécessaire à la vie de l'association : préparation des missions, suivi des projets, gestion, communication, comptabilité, recherche de financements...

ADHÉRENTS OU DONATEURS, SOUTENEZ LES ACTIONS DE VOILES SANS FRONTIÈRES

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville.....
Tél. E-mail
Date de naissance Profession.....

J'adhère* en souscrivant au prélèvement automatique mensuel de :
 6 € 10 € 15 € 20 € 25 € 50 € Autre €
(Joindre l'autorisation de prélèvement automatique mensuel signée au verso et un RIB/Iban). Je pourrai modifier, suspendre ou mettre fin à ce prélèvement à n'importe quel moment sur simple demande de ma part.

Avantages réservés aux adhérents : participez aux missions de la flotte **Voiles Sans Frontières**, au développement et à la vie de l'association. Adhésion gratuite au bulletin d'information.

Je soutiens* ponctuellement en faisant un don de :
 40 € 75 € 100 € 150 € Autre €
 Adhésion spéciale scolaire et association : 40 € / année civile

Fait le Signature

* VSF est une association loi 1901 reconnue de bienfaisance : 66% de vos dons sont fiscalement déductibles dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Par exemple, un versement mensuel de 15 € ne vous coûte en réalité que 5 €. Un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année.